

BACHELOR DE TECHNOLOGIE EN ALTERNANCE



Recrutez un nouveau collaborateur en contrat de professionnalisation

Conçu pour répondre aux besoins des entreprises, le Bachelor de Technologie Arts et Métiers a pour ambition de **former les acteurs de l'innovation pour l'industrie de demain**. Ce cursus en 3 ans place le projet technologique au centre du dispositif de formation. Pour former vos futurs chefs de projet, l'ENSAM en partenariat avec le Pôle Formation / AFPI Sud-Ouest vous propose d'accueillir un étudiant de 3^{ème} année en contrat de professionnalisation pour une durée de 12 mois.

Ce dispositif de formation par **alternance** permet de **valider une double certification** en sortie de formation :

- le Bachelor de Technologie
- et le CQPM Chargé de Projets Industriels.

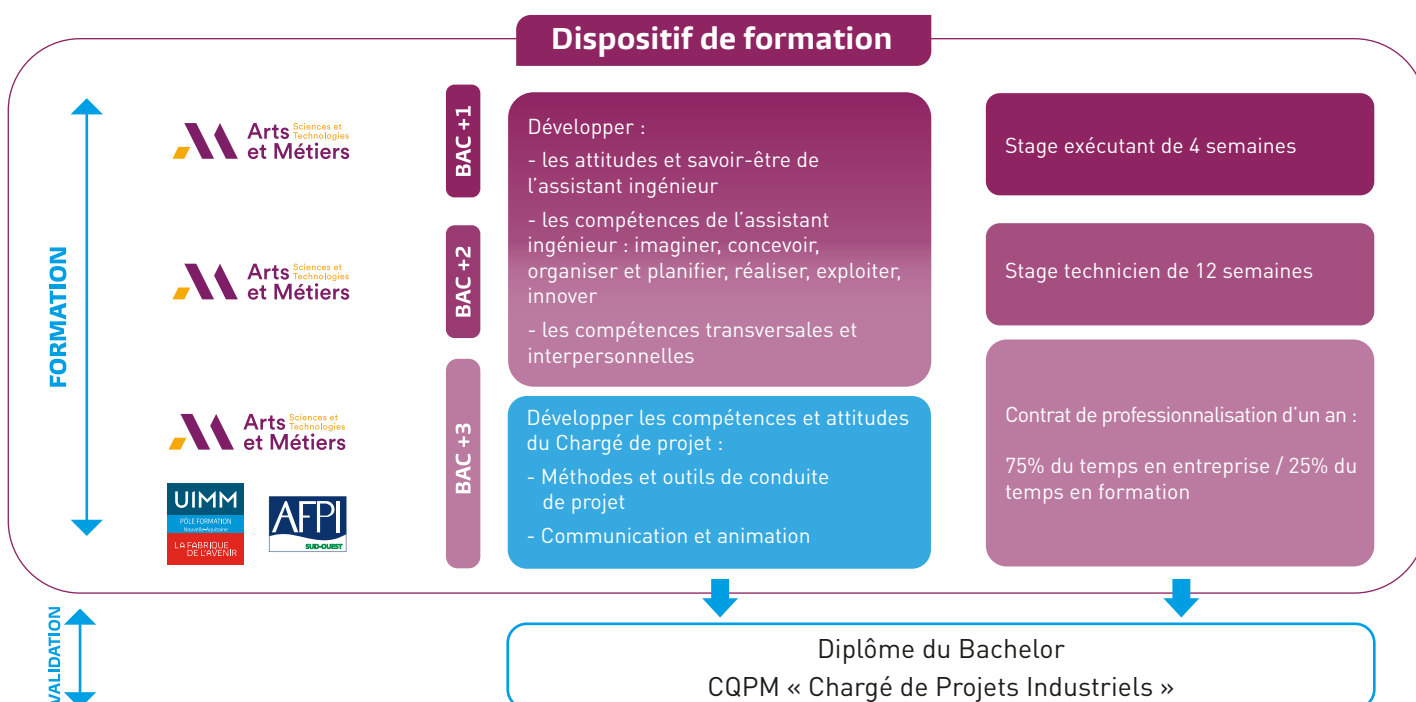
Quels avantages pour l'entreprise et l'alternant ?

Pour l'entreprise :

- Bénéficier d'une **véritable aide opérationnelle** et d'une **réponse concrète** à vos besoins en mettant en œuvre ou optimisant vos projets techniques ou en servant d'interface entre votre bureau d'études et la production
- Préparer en 1 an **l'intégration d'un futur collaborateur** en le formant à votre métier, vos pratiques, vos outils

Pour l'alternant :

- Développer des compétences au plus près des besoins du marché en **combinant formation et vie en entreprise** tout en percevant une rémunération
- **Justifier d'une première expérience** en entreprise valorisable auprès d'un futur recruteur et bénéficier d'un tremplin à l'embauche
- Valoriser ses **compétences techniques** et celles en **gestion de projet** par l'obtention d'une double certification



Exemples de missions

- **Industrialisation nouveaux produits** : concevoir ou modifier une solution technique, gamme, pré-série...
- **Recherche et mise en place de solutions de technologies innovantes** : robotique, fabrication additive, internet des objets...
- **Accompagnement à la mise en oeuvre de systèmes d'informations** : ERP, GMAO, gestion de projets collaboratifs, CAO...
- **Accompagnement à l'implantation atelier**



Pour valider la double certification Bachelor / CQP Chargé de Projets Industriels, les missions confiées doivent amener l'alternant à cadrer, structurer, planifier et suivre un projet selon les attendus du référentiel de compétences du CQP Chargé de Projets Industriels.

ils en parlent...

« Le Bachelor nous apporte des connaissances générales de différentes technologies nous permettant de pouvoir nous adapter à un grand nombre de projets et de situations. » **Elie LEFEUVRE** en contrat de professionnalisation avec **PHANOM INTERNATIONAL**.

« Cette première expérience professionnelle dans l'entreprise **LEGRAND FRANCE** m'a permis de gérer entièrement le projet, de l'amélioration d'une partie d'un coffret industriel : étude rentabilité, de conception, développement du processus industriel, qualification, revue de mise sur marché, gestion et organisation de réunion, pilotage d'équipe... ce que j'ai appris, me sert tous les jours : travail en équipe, le respect des autres, la communication permettant de s'adapter à toutes situations.»

Florian GARNIER en contrat de professionnalisation avec **LEGRAND FRANCE**, recruté à l'issue de son contact, au poste de technicien Produit Existant.

« Le projet confié par l'entreprise **SAFT** était la création d'une interface informatique entre logiciels GMAO et GPAO avec pour objectif principal de permettre un transfert automatique des commandes. Parmi tout ce que ce projet m'a appris, je mettrais en avant la persévérance : aborder les problèmes sous différents axes, trouver les bons interlocuteurs, faire des compromis. J'ai beaucoup appris sur le comportement à avoir en entreprise mais surtout sur son fonctionnement (implication financière, problématiques quotidiennes...) ».

Clément DANCAUSE-TREHIN en contrat de professionnalisation avec **SAFT**

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

Rythme de l'alternance :

75% du temps en entreprise + 25% du temps en centre de formation

Certifications :

- Bachelor de Technologies Arts et Métiers
- CQP Chargé de Projets Industriels (RNCP 36308)

Dates : septembre 2025 à août 2026

Durée de formation : 64 jours (448 heures)

Tarifs : formation : 8960€ HT / certification : 500 € HT

Lieux de formation :

- Arts et Métiers Paris Tech - centre de Bordeaux-Talence
Esplanade des Arts et Métiers - 33400 Talence
- Pôle formation / AFPI SUD-OUEST
40 avenue Maryse Bastié - 33520 Bruges

CONTACTS

Valérie VOLEAU

06 85 70 62 67
v.voleau@afpiso.com

Agnès VEDRENNE

06 81 65 35 43
a.vedrenne@afpiso.com

Jean-Benoît KOPP

06 80 04 10 47
jean-benoit.kopp@ensam.eu
www.formation-maisonindustrie.com